

Intervention du mercredi 13 décembre 2000

Eléments d'analyse des Jeux Olympiques de SYDNEY

Michel CHAUVEAU
Directeur de l'INSEP

1	LES DONNEES PREALABLES (tableaux)	2
2	LES DONNEES GENERALES DES RESULTATS DES J.O. de SYDNEY (tableaux)	4
3	CE QUI A PROGRESSE	11
4	CE QUI A REGRESSE	13
5	LES ATOUTS pour l'avenir	14
6	LES FAIBLESSES	16
7	LES MENACES	18
8	BILAN DE SYDNEY	20
9	QUELQUES CONDITIONS D'AMELIORATION	22
10	LA SITUATION DE L'INSEP	23
10.1	Bilan de la XXVII ème Olympiade en termes de résultats	23
10.2	Objectifs et conditions de réussite pour la prochaine olympiade dans le domaine de l'entraînement	25
10.3	Objectifs et conditions de réussite pour la prochaine olympiade dans le domaine de la formation des SHN	27
10.4	Objectifs et conditions de réussite pour la prochaine olympiade dans le domaine de la formation des cadres du sport	29
10.5	L'INSEP, pôle de référence pour la communauté sportive francophone	29

1 LES DONNEES PREALABLES (tableaux)

1. Nombre de nations en compétition et nombre de médailles au cours des quatre dernières Olympiades d'été

RANG à SYDNEY	PAYS représentés	NOMBRE TOTAL DE MEDAILLES			
		SEOUL : 159 pays	BARCELONE : 169 pays	ATLANTA : 197 pays	SYDNEY : 200 pays
1	Etats-Unis	94	108	101	97
2	Russie			63	88
3	Chine	28	54	50	59
4	Australie	14	27	41	58
5	Allemagne		82	65	57
6	France	16	29	37	38
7	Italie	14	19	35	34
8	Pays-Bas	9	15	19	25
9	Cuba		31	25	29
10	Grande Bretagne	24	20	15	28
11	Roumanie	24	18	20	26
12	Corée du Sud	33	29	27	28
13	Hongrie	23	30	21	17
14	Pologne	16	19	17	14
15	Japon	14	22	14	18
16	Bulgarie	35	16	15	13
17	Grèce	1	2	8	13
18	Suède	11	12	8	12
19	Norvège	5	7	7	10
20	Ethiopie		3	3	8
21	Ukraine				23
22	Kazakhstan			11	7
23	Biélorussie			15	17
24	Canada	17	18	22	14
25	Espagne	4	22	17	11
26	Turquie		6	6	4
27	Iran	1	3	3	4
28	Tchéquie			11	8
29	Kenya	9	8	8	7

30	Danemark	4	6	6	6
52	Brésil	6	3	15	12

2. Nombre d'épreuves aux Jeux des six dernières Olympiades d'été

ANNEE	JEUX	NOMBRE D'EPREUVES
1980	MOSCOU	204
1984	LOS ANGELES	221
1988	SEOUL	237
1992	BARCELONE	257
1996	ATLANTA	271
2000	SYDNEY	300

3. Nombre d'athlètes aux Jeux des six dernières Olympiades d'été

ANNEE	JEUX	NOMBRE D'ATHLETES
1980	MOSCOU	5217
1984	LOS ANGELES	6797
1988	SEOUL	8465
1992	BARCELONE	9364
1996	ATLANTA	10744
2000	SYDNEY	10300

4. Effectif de la délégation française aux Jeux des six dernières Olympiades d'été

ANNEE	JEUX	DELEGATION FRANCAISE
1980	MOSCOU	127
1984	LOS ANGELES	252
1988	SEOUL	274
1992	BARCELONE	352
1996	ATLANTA	309
2000	SYDNEY	347

5. Nombre de médailles françaises aux Jeux des six dernières Olympiades d'été

ANNEE	JEUX	MEDAILLES FRANCAISES
1980	MOSCOU	14
1984	LOS ANGELES	28
1988	SEOUL	16
1992	BARCELONE	29
1996	ATLANTA	37
2000	SYDNEY	38

2 LES DONNEES GENERALES DES RESULTATS DES J.O. de SYDNEY

1. Les résultats par nation

RANG à SYDNEY	200 PAYS représentés	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL	Progression SYDNEY / ATLANTA		SEOUL	BARCELONE	ATLANTA
1	Etats-Unis	39	25	33	97	-4		94	108	101
2	Russie	32	28	28	88	25				63
3	Chine	28	16	15	59	9		28	54	50
4	Australie	16	25	17	58	17		14	27	41
5	Allemagne	14	17	26	57	-8			82	65
6	France	13	14	11	38	1		16	29	37
7	Italie	13	8	13	34	-1		14	19	35
8	Pays-Bas	12	9	4	25	6		9	15	19
9	Cuba	11	11	7	29	4			31	25
10	Grande Bretagne	11	10	7	28	13		24	20	15
11	Roumanie	11	6	9	26	6		24	18	20
12	Corée du Sud	8	9	11	28	1		33	29	27
13	Hongrie	8	6	3	17	-4		23	30	21
14	Pologne	6	5	3	14	-3		16	19	17
15	Japon	5	8	5	18	4		14	22	14
16	Bulgarie	5	6	2	13	-2		35	16	15
17	Grèce	4	6	3	13	5		1	2	8
18	Suède	4	5	3	12	4		11	12	8
19	Norvège	4	3	3	10	3		5	7	7
20	Ethiopie	4	1	3	8	5			3	3
21	Ukraine	3	10	10	23	23				
22	Kazakhstan	3	4	0	7	-4				11
23	Biélorussie	3	3	11	17	2				15
24	Canada	3	3	8	14	-8		17	18	22
25	Espagne	3	3	5	11	-6		4	22	17
26	Turquie	3	0	1	4	-2			6	6
27	Iran	3	0	1	4	1		1	3	3
28	Tchéquie	2	3	3	8	-3				11
29	Kenya	2	3	2	7	-1		9	8	8
30	Danemark	2	3	1	6	0		4	6	6
	Brésil					-15		6	3	15

2. Comparaison et ratios des résultats français les dernières Olympiades

JEUX OLYMPIQUES		Nombre de médailles françaises	Rang	Délégation française	Nombre d'athlètes	Nombre d'épreuves	Nombre de Nations
MOSCOU	1980	14	7	127	5 217	204	80
LOS ANGELES	1984	28	12	252	6 797	221	140
SEOUL	1988	16	9	274	8 465	237	159
BARCELONE	1992	29	9	352	9 364	257	169
ATLANTA	1996	37	5	309	10 744	271	197
SYDNEY	2000	38	6	342	10 300	300	200

JEUX OLYMPIQUES		Nombre de médailles françaises	Nombre d'athlètes	%
MOSCOU	1980	14	5 217	0,27%
LOS ANGELES	1984	28	6 797	0,41%
SEOUL	1988	16	8 465	0,19%
BARCELONE	1992	29	9 364	0,31%
ATLANTA	1996	37	10 744	0,34%
SYDNEY	2000	38	10 300	0,37%

JEUX OLYMPIQUES		Nombre de médailles françaises	Nombre d'épreuves	%
MOSCOU	1980	14	204	6,86%
LOS ANGELES	1984	28	221	12,67%
SEOUL	1988	16	237	6,75%
BARCELONE	1992	29	257	11,28%
ATLANTA	1996	37	271	13,65%
SYDNEY	2000	38	300	12,67%

JEUX OLYMPIQUES		Nombre de médailles françaises	Nombre de Nations	%
MOSCOU	1980	14	80	17,50%
LOS ANGELES	1984	28	140	20,00%
SEOUL	1988	16	159	10,06%
BARCELONE	1992	29	169	17,16%
ATLANTA	1996	37	197	18,78%
SYDNEY	2000	38	200	19,00%

JEUX OLYMPIQUES		Nombre de médailles françaises	Délégation française	%
MOSCOU	1980	14	127	11,02%
LOS ANGELES	1984	28	252	11,11%
SEOUL	1988	16	274	5,84%
BARCELONE	1992	29	352	8,24%
ATLANTA	1996	37	309	11,97%
SYDNEY	2000	38	342	11,11%

3. Epreuves disputées par la France

28 sports	H	F	Mixte	300 épreuves	France Homme				France Femme				France Total			
					Or	Argent	Bronze	TOTAL	Or	Argent	Bronze	TOTAL	Or	Argent	Bronze	TOTAL
Athlétisme	24	22		46				0				0	0	0	0	0
Aviron	8	6		14	2		1	3				0	2	0	1	3
Badminton	2	2	1	5				0				0	0	0	0	0
Base-ball	1			1				0				0	0	0	0	0
Basket-ball	1	1		2		1		1				0	0	1	0	1
Boxe	12			12	1		1	2				0	1	0	1	2
Canoë-Kayak	11	4		15	1			1		1	1	2	1	1	1	3
Cyclisme	11	7		18	3	1		4	2	1	1	4	5	2	1	8
Equitation			6	6				0				0	0	0	0	0
Escrime	6	4		10	1	4		5			1	1	1	4	1	6
Football	1	1		2				0				0	0	0	0	0
Gymnastique	9	9		18		2		2				0	0	2	0	2
Haltérophilie	8	7		15				0				0	0	0	0	0
Hand-ball	1	1		2				0				0	0	0	0	0
Hockey	1	1		2				0				0	0	0	0	0
Judo	7	7		14	1	1	2	4	1	1		2	2	2	2	6
Lutte	16			16				0				0	0	0	0	0
Natation	20	23		43				0		1	1	2	0	1	1	2
Pentathlon	1	1		2				0				0	0	0	0	0
Soft-ball		1		1				0				0	0	0	0	0
Taekwondo	4	4		8			1	1				0	0	0	1	1
Tennis	2	2		4			1	1				0	0	0	1	1
Tennis de table	2	2		4			1	1				0	0	0	1	1
Tir	11	7		18	1			1		1		1	1	1	0	2
Tir à l'arc	2	2		4				0				0	0	0	0	0
Triathlon	1	1		2				0				0	0	0	0	0

Voile	3	3	5	11				0				0	0	0	0	0
Volley-ball	2	2		4				0				0	0	0	0	0
Water-polo	1	1		2				0				0	0	0	0	0
TOTAL	168	121	12	301	10	9	7	26	3	5	4	12	13	14	11	38

Les Résultats français par disciplines.

		ATLANTA					
		Epreuves	Sélectionnés	Finalistes	Place en finale	Médaillés	Médailles
Athlétisme		44	52	16	10	3	4
Aviron		14	21	14	5	10	4
Badminton		5	2	0	0	0	0
Baseball	Baseball	1	-	-	-	-	-
	Softball	1	-	-	-	-	-
Basket ball	H	1	-	-	-	-	-
	F	1	-	-	-	-	-
Boxe		12	7	3	3	0	0
Canoë-Kayak	CL	12	8	3	2	0	0
	SI	4	11	10	8	4	3
Cyclisme	Piste ⁽¹⁾	8	12	10	9	9	6
	VTT	2	4	2	2	1	1
	Route	4	7	3	4	1	2
Equitation	Complet	2	6	5	2	0	0
	Dressage	2	4	4	2	0	0
	Saut d'obstacles	2	4	4	2	1	1
Escrime		10	15	15	12	9	7
Football	H	1	18	18	1	0	0
	F	1	-	-	-	-	-
Gymnastique	GR	2	7	7	2	0	0
	GAM	8	7	3	3	0	0
	GAF	6	7	7	1	0	0
	Trampoline	x	x	x	x	x	x
Haltérophilie		10	2	0	0	0	0
Handball	H	1	16	16	1	0	0
	F	1	-	-	-	-	-
Hockey sur gazon	H	1	-	-	-	-	-
	F	1	-	-	-	-	-
Judo		14	14	10	10	6	6
Lutte		20	3	1	1	1	1
Natation	Course	32	25	7	4	0	0
	Synchro	1	10	10	1	0	0
	Plongeon	4	1	0	0	0	0
	Water polo H	1	-	-	-	-	-
	Water polo F	x	x	x	x	x	x
Pentathlon		1	2	0	0	0	0
Taekwondo		x	x	x	x	x	x
Tennis		4	4	0	0	0	0
Tennis de table		4	6	2	1	0	0
Tir		15	13	2	3	1	2
Tir à l'arc		4	4	1	1	0	0
Triathlon		x	x	x	x	x	x
Voile		10	13	6	4	0	0
Volley ball	Salle H	1	-	-	-	-	-
	Salle F	1	-	-	-	-	-

	Beach	2	4	0	0	0	0
Total		271	309	179	94	46	37

		SYDNEY					
		Nb épreuves	Nb sélectionnés	Finalistes	Place en finale	Médaillés	Médailles
Athlétisme		46	57	18	7	0	0
Aviron		14	23	18	7	8	3
Badminton		5	3	0	0	0	0
Baseball	Baseball	1	-	-	-	-	-
	Softball	1	-	-	-	-	-
Basket ball	H	1	12	12	1	12	1
	F	1	12	12	1	-	0
Boxe		12	8	5	5	2	2
Canoë-Kayak	CL	12	7	4	4	0	0
	SI	4	7	7	6	3	3
Cyclisme	Piste ⁽¹⁾	12	14	10	12	5	6
	VTT	2	5	1	1	1	1
	Route	4	7	3	4	1	1
Equitation	Complet	2	7	1	1	0	0
	Dressage	2	-	-	-	-	-
	Saut d'obstacles	2	4	4	1	0	0
Escrime		10	13	15	11	12	6
Football	H	1	-	-	-	-	-
	F	1	-	-	-	-	-
Gymnastique	GR	2	7	1	1	0	0
	GAM	8	6	3	3	2	2
	GAF	6	6	6	2	0	0
	Trampoline	2	1	1	1	0	0
Haltérophilie		15	3	1	1	0	0
Handball	H	1	15	15	1	0	0
	F	1	15	15	1	0	0
Hockey sur gazon	H	1	-	-	-	-	-
	F	1	-	-	-	-	-
Judo		14	14	11	11	6	6
Lutte		16	3	-	0	0	0
Natation	Course	32	19	14	8	1	1
	Synchro	2	9	9	2	2	1
	Plongeon	8	6	4	3	0	0
	Water polo H	1	-	-	-	-	-
	Water polo F	1	-	-	-	-	-
Pentathlon		2	3	2	2	0	0
Taekwondo		8	2	2	2	1	1
Tennis		4	8	3	2	1	1
Tennis de table		4	5	4	2	2	1
Tir		17	12	5	5	2	2
Tir à l'arc		4	5	1	1	0	0
Triathlon		2	6	3	3	0	0
Voile		11	12	3	2	0	0
Volley ball	Salle H	1	-	-	-	-	-
	Salle F	1	-	-	-	-	-
	Beach	2	4	0	0	0	0

Total	300	340	213	114	61	38
-------	-----	-----	-----	-----	----	----

3 CE QUI A PROGRESSE

- **Le nombre de médailles :**

BARCELONE :29
 ATLANTA : 37
 SYDNEY : 38

Soit une proportion nombre de médailles / nombre d'athlètes sélectionnés de :

BARCELONE : 0.31 %
 ATLANTA : 0.34 %
 SYDNEY : 0.37 %

- **Le nombre d'athlètes médaillés :**

BARCELONE :56
 ATLANTA : 46
 SYDNEY : 61

- **Le nombre d'athlètes finalistes :**

BARCELONE :90
 ATLANTA : 94
 SYDNEY : 114 (+ 21 %)

- **Le nombre d'athlètes classés de 4 ème à 8 ème :**

BARCELONE :90
 ATLANTA : 56
 SYDNEY : 74

- **Le nombre de fédérations médaillées :**

ATLANTA : 9
 SYDNEY : 13

- **Le nombre d'athlètes médaillés par rapport aux sélectionnés :**

ATLANTA : 15 % SYDNEY : 17 %

- **Le nombre de médailles par nombre de nations engagées** (cf. tableau 4.3, mais résultat peu significatif) :

BARCELONE : 17,16 % ATLANTA : 18.78 % SYDNEY : 19 %

- **Les sports collectifs :**

Trois équipes en quart de finale (hand-ball masculin et féminin, basket féminin), et une en finale (basket) à SYDNEY ; une seule demi-finaliste à ATLANTA (Hand-ball masculin)

4 CE QUI A REGRESSE

- **Le nombre de médailles d'or :**

ATLANTA : 15 SYDNEY : 13

- **Le rang de la France :**

ATLANTA : 5^{ème} SYDNEY : 6^{ème}

- **La proportion de médailles par épreuve :**

ATLANTA : 13,65 % SYDNEY : 12,67 %

- **La proportion de participation aux épreuves :**

BARCELONE : 73,54 % ATLANTA : 65,31 % SYDNEY : 64 %

- **Le nombre de médailles par rapport à l'effectif de la délégation française :**

BARCELONE : 8,24 % ATLANTA : 11,97 % SYDNEY : 11,11 %

5 LES ATOUTS pour l'avenir

- **Le nombre de finalistes dans les huit premières places : 231 sur 341 sélectionnés.**
- **Le nombre de fédérations finalistes dans au moins une épreuve : 21 fédérations sur 24.**
- **Le nombre de jeunes espoirs dans certaines fédérations (athlétisme, judo, boxe, etc.), mais ce points est à approfondir.**
- **Les fédérations qui maintiennent un nombre significatif de médailles**

CYCLISME :

ATLANTA : 9 SYDNEY : 8

ESCRIME :

ATLANTA : 7 SYDNEY : 6

JUDO :

ATLANTA : 6 SYDNEY : 6

CANOË - KAYAK :

ATLANTA : 3 SYDNEY : 3

AVIRON :

ATLANTA : 4 SYDNEY : 3

HAND-BALL :

ATLANTA : Une équipe ½ finaliste
SYDNEY : Deux équipes ¼ de finalistes

- **Les fédérations qu'on n'attendait pas forcément à ce niveau, et qui peuvent se confirmer dans l'avenir :**

BOXE : Deux médailles (or et bronze)

BASKET : Une médaille (argent)

TENNIS : Une médaille (bronze)

TENNIS DE TABLE : Une médaille (bronze)

TIR : Deux médailles (or et argent)

6 LES FAIBLESSES

- **Les sports absents :**

- Base-ball
- Hockey
- Football
- Volley-ball

- **Un nombre significatif de sélectionnés dans des sports à nombreuses épreuves, donc nombreuses médailles :**

- Athlétisme 46 épreuves
- Voile 11 épreuves
- Natation 44 épreuves
- Lutte 16 épreuves

- **Les fédérations qui ont déçu par rapport aux attentes :**

Athlétisme, très décevant ; natation, voile, lutte, équitation, tir à l'arc, pentathlon, triathlon, taekwondo et hand-ball décevants.

- **Beaucoup trop de places de 4 ème :**

- Natation (100 m dos)
- Cyclisme sur piste (poursuite par équipe messieurs et vitesse messieurs)
- Escrime (fleuret individuel messieurs)
- Judo (Christine CICOT en + de 78 kg)
- Equitation (concours complet et sauts d'obstacle)
- Athlétisme (1.500 m ; relais 4x100 m féminin)
- Natation synchronisée (ballet)
- Canoë (C1 : 1.000 m)
- Pentathlon moderne
- Kayak (K2 : 500 m)

- **Un rang très modeste dans les sports rois, athlétisme et natation :** 39 ème, ex-aequo avec la Lituanie, l'Autriche, le Danemark, l'Irlande et l'Arabie Saoudite.

- **Un rang de classement médailles / habitants 14ème**, avec une médaille pour 1 576 00 habitants. Après, notamment, les Bahamas, 1^{er} (une médaille pour 153.000 habitants - sans doute non significatif), l'Australie, 2 ème, Cuba, 3 ème les Pays-Bas, 8 ème .

RANG à SYDNEY	200 PAYS représentés	SYDNEY : 200 pays	Progression SYDNEY / ATLANTA	Nombre d'habitant (estimé 2000)	PNB en 1993 (en USD / h)	Médailles par habitant	Rang (estimé) / population
11	Roumanie	26	6	8 361 000	1 160	321 577	1
4	Australie	58	17	19 236 000	17 510	331 655	2
9	Cuba	29	4	11 502 000	1 580	396 621	3
19	Norvège	10	3	4 426 000	25 800	442 600	4

13	Hongrie	17	-4	10 170 000	3 000	598 235	5
23	Biélorussie	17	2	10 634 000	2 840	625 529	6
8	Pays-Bas	25	6	16 042 000	20 590	641 680	7
16	Bulgarie	13	-2	8 361 000	1 160	643 154	8
18	Suède	12	4	8 973 000	26 800	747 750	9
17	Grèce	13	5	10 493 000	7 180	807 154	10
30	Danemark	6	0	5 303 000	26 510	883 833	11
28	Tchéquie	8	-3	10 449 000	2 440	1 306 125	12
5	Allemagne	57	-8	86 503 000	23 630	1 517 596	13
6	France	38	1	59 908 000	22 360	1 576 526	14
2	Russie	88	25	146 239 000	2 680	1 661 807	15
12	Corée du Sud	28	1	46 789 000	7 670	1 671 036	16
7	Italie	34	-1	57 274 000	19 620	1 684 529	17
10	Grande Bretagne	28	13	59 648 000	17 770	2 130 286	18
24	Canada	14	-8	31 325 000	20 670	2 237 500	19
21	Ukraine	23	23	52 970 000	1 910	2 303 043	20
22	Kazakhstan	7	-4	17 312 000	1 540	2 473 143	21
14	Pologne	14	-3	39 547 000	2 270	2 824 786	22
1	Etats-Unis	97	-4	275 512 000	24 700	2 840 330	23
25	Espagne	11	-6	39 268 000	13 650	3 569 818	24
29	Kenya	7	-1	33 310 000	270	4 758 571	25
15	Japon	18	4	127 287 000	31 450	7 071 500	26
20	Ethiopie	8	5	63 726 000	100	7 965 750	27
52	Brésil	12	-3	172 777 000	2 770	14 398 083	28
27	Iran	4	1	68 239 000	2 190	17 059 750	29
26	Turquie	4	-2	69 964 000	1 950	17 491 000	30
3	Chine	59	9	1 276 200 000	380	21 630 508	31

- **Un rang de classement médailles / PNB /habitant également modeste, 23 ème, après la Chine, la Russie et l’Ethiopie.**

RANG à SYDNEY	200 PAYS représentés	SYDNEY : 200 pays	PNB en 1993 (en USD / h)	Médailles USD / h	Rang (estimé) / population
3	Chine	59	380	6	1
20	Ethiopie	8	100	13	2
2	Russie	88	2 680	30	3
29	Kenya	7	270	39	4
11	Roumanie	26	1 160	45	5
9	Cuba	29	1 580	54	6
21	Ukraine	23	1 910	83	7
16	Bulgarie	13	1 160	89	8
14	Pologne	14	2 270	162	9
23	Biélorussie	17	2 840	167	10
13	Hongrie	17	3 000	176	11
22	Kazakhstan	7	1 540	220	12
52	Brésil	12	2 770	231	13
1	Etats-Unis	97	24 700	255	14

12	Corée du Sud	28	7 670	274	15
4	Australie	58	17 510	302	16
28	Tchéquie	8	2 440	305	17
5	Allemagne	57	23 630	415	18
26	Turquie	4	1 950	488	19
27	Iran	4	2 190	548	20
17	Grèce	13	7 180	552	21
7	Italie	34	19 620	577	22
6	France	38	22 360	588	23
10	Grande Bretagne	28	17 770	635	24
8	Pays-Bas	25	20 590	824	25
25	Espagne	11	13 650	1 241	26
24	Canada	14	20 670	1 476	27
15	Japon	18	31 450	1 747	28
18	Suède	12	26 800	2 233	29
19	Norvège	10	25 800	2 580	30
30	Danemark	6	26 510	4 418	31

7 LES MENACES

- Cf. tableau : Progression des pays aux Jeux Olympiques

- **Les pays en progrès :**

RUSSIE

ATLANTA : 63 SYDNEY : 88

CHINE

BARCELONE : 54 ATLANTA : 50 SYDNEY : 59

AUSTRALIE

BARCELONE : 27 ATLANTA : 41 SYDNEY : 58

GRANDE - BRETAGNE

BARCELONE : 20 ATLANTA : 15 SYDNEY : 28

ITALIE

BARCELONE : 14 ATLANTA : 19 SYDNEY : 35

- Les pays qui régressent :

ALLEMAGNE

BARCELONE : 82 ATLANTA : 65 SYDNEY : 57

ESPAGNE

BARCELONE : 22 ATLANTA : 17 SYDNEY : 11

8 BILAN DE SYDNEY

Un avertissement, heureusement sans frais...

Les félicitations nombreuses, sincères ou convenues, de nos partenaires étrangers pour les résultats de la France et de l'INSEP aux derniers Jeux Olympiques ne doivent pas leurrer. Aucun expert ayant des responsabilités dans le système français de production de la performance sportive de haut niveau ne peut ignorer ce qui est inscrit en filigrane de cette dernière page olympique apparemment glorieuse : **attention, danger ! Comparativement à la progression de certains pays, les résultats de la France à SYDNEY constituent un avertissement, heureusement sans frais**, comme l'indiquent les éléments significatifs des points de régression vus précédemment.

Un système français de plus en plus observé, via son établissement phare, l'INSEP...

La nature des visites des étrangers faites à l'INSEP indique clairement que l'Institut est perçu comme un phare du sport de haut niveau par la communauté sportive internationale

Pour l'olympiade ATLANTA - SYDNEY, l'analyse des accueils de délégations étrangères et les centres d'intérêts exprimés par ces dernières permettent de dire sans exagération que l'INSEP est devenu pour les experts internationaux la référence majeure du système français de production de la performance sportive de haut niveau.

Ainsi, les années suivant les Jeux Olympiques d'ATLANTA ont été ponctuées par un nombre important de visites de l'Institut de délégations composées majoritairement de responsables de structures ministérielles, de directeurs d'Instituts et de centres sportifs

- de pays déjà en bonne position au classement des nations olympiques : Australie, Allemagne, Russie, Roumanie, Canada, Grande Bretagne ;
- de pays en restructuration, tels les ceux issus de l'ex URSS : Belarus, Lettonie, Lituanie, Ukraine ;
- de pays actuellement sous développés dans le domaine du sport de haut niveau souhaitent dorénavant s'organiser, tels certains pays d'Amérique centrale et du Sud : Salvador, Mexique, Chili, Argentine.

Remarquables sont la présence et l'assiduité de délégations officielles ou privées chinoises et japonaises ces trois dernières années, auxquelles s'ajoutent pour le continent asiatique, le Cambodge, le Vietnam, la Corée.

Le moment le plus remarquable de ces visites se situe en 1997, année qui vit même le ministre chargé des sports anglais de l'époque, Monsieur Tony BANKS, venir en personne à l'INSEP, sans doute mortifié par les résultats de son pays aux Jeux d'Atlanta : 15 médailles dont une seule d'or.

A considérer les résultats de la Grande Bretagne au Jeux Olympiques de SYDNEY, 28 médailles dont 11 d'or, son déplacement ne fut certainement pas inutile. Pour ne prendre que l'exemple du cyclisme sur piste, les anglais ont créé à Manchester sur l'anneau de 250 m du vélodrome couvert des championnats du monde, un pôle d'entraînement identique à ceux de l'INSEP et de Hyères. Le résultat ne s'est pas fait attendre : à ATLANTA la Grande-Bretagne n'alignait qu'un finaliste et ne récoltait qu'une médaille de bronze ; à SYDNEY elle alignait six finalistes et récoltait quatre médailles (1 d'or, 1 d'argent, 2 de bronze).

C'est dire que le système français n'est pas seulement observé ; il est également copié. Nos plus fervents observateurs aujourd'hui seront demain nos plus dangereux concurrents.

Toutes les délégations venant à l'INSEP pensent y percer «le secret» de la réussite française. Mais l'INSEP ne représente qu'une partie du dispositif national ; aussi les responsables de l'Institut replacent-ils systématiquement, dans leurs propos, le rôle de l'INSEP à sa juste place, en perspective, dans l'ensemble du dispositif Français de production de la performance sportive de haut niveau.

9 QUELQUES CONDITIONS D'AMELIORATION

Les points forts du système français, dans ce qu'il en ressort des analyses internes, comme des comparaisons avec l'étranger, ou des remarques des étrangers résident principalement en trois points :

- Un système construit dans la durée (sections sport études / CPEF / Pôles).
- Un encadrement nombreux, homogène et de qualité (cadres d'Etat).
- Des structures (filieres) et une organisation (textes réglementaires), souvent en partenariat.

Outre la compensation des faiblesses indiquées plus haut, les points d'amélioration sont principalement les suivants :

- Pas assez d'athlètes SHN inscrits en pôle (seulement 23 % par rapport à l'ensemble des pôles en 1998 / 1999).
- Trop d'athlètes non classés en pôle (environ 32 % en 1998 / 1999, souvent couverts par le vocable « partenaires d'entraînement »).
- Cahier des charges techniques du pôle, défini par le DTN, trop souvent insuffisamment respecté ; quotas de sportifs non respecté.
- Trop de pôles délocalisés sans raisons suffisantes.
- Objectifs assignés aux pôles souvent trop flous.
- Prise en compte des féminines encore insuffisant.
- Pas de démarche suffisamment volontaristes par rapport aux disciplines pouvant rapporter un nombre élevé de médailles.

En résumé, le système français est bon, et a fait ses preuves, il est encore performant, mais

« IL FAUT RESSERER LES BOULONS »

pour faire face à la concurrence étrangère qui se développe.

10 LA SITUATION DE L'INSEP

10.1 *Bilan de la XXVII ème Olympiade en termes de résultats*

L'INSEP a pour principale mission d'aider les sportifs de haut niveau à réussir leur double projet, de réussite sportive, et de préparation de leur insertion sociale et professionnelle ultérieure, après leur carrière sportive. L'évaluation du travail réalisé par l'Institut doit donc se faire, notamment, sur ces deux critères. C'est bien comme cela qu'elle a été présentée au dernier Conseil d'Administration, du 13 novembre 2000. Elle est très positive, pour cette dernière Olympiade, tant dans le domaine de la formation que dans le domaine sportif.

C'est surtout de ce dernier domaine dont il sera question ici.

Un bilan sportif satisfaisant et régulier sur le long terme

Les résultats des sportifs de l'INSEP aux championnats d'Europe et du Monde (senior) ont été en progression sur l'olympiade (97 podiums en 1997 ; 113 en 1998 ; 138 en 1999). Malgré les aléas liés à ce genre de données, - le nombre d'épreuves n'étant pas strictement identique d'une année à l'autre - , ces bases permettaient de faire en mai 2000 un pronostic de 21 médailles aux Jeux Olympiques de septembre, à SYDNEY, pronostic qui s'est avéré exact.

Sur 341 sélectionnés à ces Jeux Olympiques, quatre vingt quatorze étaient inscrits en pôle à l'INSEP, soit 27,6 %, guère plus d'un quart ; ils ont rapporté 55,3 % des médailles françaises, nettement plus que la moitié. Cette XXVII ème Olympiade a également montré une progression du nombre de sportifs de l'Institut sélectionnés aux Jeux Olympiques, puisqu'ils n'étaient que soixante et onze, en 1996, pour ATLANTA, soit une augmentation de 24 %.

Ces proportions s'inscrivent dans la continuité des quatre dernières olympiades (Jeux d'été), où les sportifs de l'INSEP représentaient toujours entre un tiers et un quart des sélectionnés français, et rapportaient plus de la moitié des médailles.

Par ailleurs, dans le cadre des relations internationales, dix sportifs étrangers en préparation à l'INSEP étaient sélectionnés dans d'autres délégations.

les médaillés de l'INSEP aux Jeux Olympiques de SYDNEY

Sur les trente huit médailles françaises conquises aux Jeux Olympiques de SYDNEY, vingt et une ont été gagnées par vingt six sportifs et sportives de l'INSEP (certaines médailles ont été remportées en équipe). Parmi les autres médaillés français, cinq sont des anciens de l'INSEP. Par « médaillé de l'INSEP », il convient d'entendre « sportif inscrit à l'INSEP comme permanent au titre de la saisons sportive 1999 – 2000 », voire inscrit les années antérieures, comme c'est le cas pour la plupart d'entre eux.

Ces résultats concernent six disciplines :

- le Judo, avec six médailles, deux d'or, deux d'argent et deux de bronze ;
- l'Escrime, avec six médailles, une d'or, quatre d'argent et une de bronze ;
- le Cyclisme, avec cinq médailles, quatre d'or et une d'argent ;
- la Boxe, avec une deux médailles, une d'or et une de bronze ;
- la Natation Synchronisée, avec une médaille, de bronze
- le Tennis de Table, avec une médaille, de bronze.

Il convient également de ne pas oublier les anciens sportifs permanents de l'INSEP, également médaillés français des Jeux Olympiques de SYDNEY :

- en Tir, avec Franck DUMOULIN, médaillé d'or ;
- en Basket Ball, avec Frédéric WEIS et Stéphane RISACHER, médaillés d'argent, avec tous leurs co-équipiers ;
- en Gymnastique, avec Eric POUJADE, médaillé d'argent ;
- et en Tennis, avec Arnaud DI PASQUALE, médaillé de bronze.

Comparaison des résultats à ATLANTA et à SYDNEY

A ATLANTA, les sportifs permanents de l'INSEP (les « INSEPIENS ») avaient remporté vingt médailles (ils étaient vingt et un médaillés, compte tenu des sports d'équipe), dans six disciplines, également :

- l'Escrime avec huit médailles, une d'or, deux d'argent et cinq de bronze ;
- le Judo, avec six médailles, trois d'or et trois de bronze ;
- l'Athlétisme, avec deux médailles, une d'or et une de bronze ;
- l'Aviron, avec deux médailles, une d'argent et une de bronze ;
- le Cyclisme, avec une médaille d'or ;
- la Lutte avec une médaille d'argent ;

On observe donc, à SYDNEY, une légère augmentation du nombre total de médailles (une, soit 5 %), en phase avec la progression française globale, et une augmentation, qualitative, des médailles d'or (huit contre six), et d'argent (sept contre quatre).

Le nombre de disciplines médaillées est le même qu'à Atlanta. Trois demeurent (Cyclisme, Escrime et Judo, disciplines les plus régulières dans leurs résultats), trois disparaissent (Athlétisme, Aviron et Lutte) au profit de trois autres (Boxe, Natation Synchronisée et Tennis de Table).

Pour ces dernières disciplines, les résultats sont plus aléatoires d'une olympiade à l'autre, compte tenu de divers facteurs : nombre d'épreuves (et donc de médailles) plus limité, comme en Tennis de Table, par exemple, comparé au Judo ; moindre développement conjoncturel d'un pôle, comme pour l'Aviron, actuellement, ou, au contraire, aboutissement d'un travail de longue haleine, comme en Boxe.

10.2 Objectifs et conditions de réussite pour la prochaine olympiade dans le domaine de l'entraînement

Le maintien de ses bons résultats sportifs passe par différents moyens, qualité des entraîneurs et des installations, qualité des moyens d'accompagnement (médicaux, d'hébergement, de restauration, etc.), et, surtout, qualité du recrutement.

C'est un des points sur lequel l'effort a porté ces dernières années, le Conseil d'Administration de l'Institut ayant adopté, en novembre 1998, une politique d'accueil claire, avec des objectifs prioritaires pour les sportifs classés dans les spécialités Olympiques des Fédérations Olympiques.

Actuellement, l'INSEP compte 840 sportifs permanents, dont 700 en pôle ou centre d'entraînement.

Ils se répartissent de la manière suivante.

Classement	Nombre	Pourcentage
Elite	105	15,2 %
Senior	223	32,2 %
Jeune	225	32,6 %
Reconversion	0	0 %
Total SHN	553	80 %
Partenaires d'entraînement	8	1,1 %
Espoirs	84	12,1 %
Total liste nationale et SHN	645	93,2 %
Non classés	37	5,5 %
Etrangers	9	1,3 %
Total général	700	100 %

Non seulement quantitativement, mais qualitativement, la politique d'accueil a été appliquée, plus de 93 % des sportifs permanents étant classés en liste nationale. L'effectif de sportifs classés Espoir, proportionnellement important (12,1 %), peut être à interpréter comme caractéristique d'un recrutement de début d'olympiade. Le recrutement des années prochaines précisera ce point.

La réussite du projet sportif des SHN de l'INSEP est notamment subordonnée aux conditions suivantes, constituant simultanément des objectifs à atteindre :

- Maintien d'une politique d'accueil rigoureuse, telle que définie par le Conseil d'Administration, et déjà mise en œuvre avec succès au cours de ces deux dernières années.
- Réaménagement de la carte des pôles implantés à l'INSEP en cohérence avec la politique des filières définie par le MJS, via la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau (CNSHN). Dans ce contexte, il serait certainement regrettable que le site de FONTAINEBLEAU, actuellement occupé par l'Ecole Inter-armées des Sports (EIS) ne trouve pas sa place.
- Mise au point d'un plan pluri-annuel de réhabilitation des équipements et des installations de l'INSEP, réellement appliqué, avec l'affectation des moyens humains nécessaires correspondant.
- Poursuite du développement de l'Aide à la Performance par une relation plus étroite entre les entraîneurs et les personnels de l'INSEP. L'affectation provisoire à l'INSEP d'entraîneurs expérimentés en situation de reconversion professionnelle pourrait y aider davantage.
- Remise à niveau d'un plateau médical et scientifique correspondant aux normes et réglementations actuelles, doté des moyens humains qualitativement et quantitativement nécessaires.
- Réaffirmation et partage par tous (entraîneurs, enseignants et personnels de l'INSEP) de l'importance du « double-projet », importance encore plus grande du fait du développement de la professionnalisation du sport, et du sport-spectacle. Le projet sportif est, en effet, souvent la composante la plus motivante du projet global des jeunes qui viennent à l'INSEP. Toutefois, cette passion doit être régulée, relativisée par d'autres pôles d'intérêts, plus particulièrement par le projet de formation. La réussite de ce dernier, dans des conditions adaptées à la pratique sportive intense permet souvent d'apporter aux sportifs de haut niveau la stabilité, l'assurance psychologique et sociale nécessaire à la construction de performances de haut niveau.
- Se préoccuper davantage du devenir des sportifs de haut niveau après leur carrière sportive est aussi un des objectifs majeurs de l'établissement, voire un élément constitutif de l'éthique même du sport de haut niveau au même plan que la santé du sportif ou la lutte contre le dopage. C'est à partir de l'affirmation de ce principe que se construit l'avenir de l'établissement. C'est ce qui en fait sa force actuelle et qu'il convient encore de cultiver pour la prochaine olympiade.

10.3 Objectifs et conditions de réussite pour la prochaine olympiade dans le domaine de la formation des SHN

Continuer à veiller aux conditions d'une bonne alternance entre entraînement et formation, sur place ...

Pour l'avenir il convient de stabiliser les actions de formation engagées ces dernières années. Cela concerne notamment l'IUP management. Le principe de l'unité de lieu pour l'entraînement et la formation doit être systématiquement favorisé. De même il convient de veiller à la coordination des heures d'entraînement et de formation entre les différentes disciplines sportives. Cette contrainte est en effet indispensable pour pouvoir continuer à offrir un large panel de formations aux SHN au sein de l'établissement. Il convient également de veiller à maintenir des effectifs limités par classe, ce qui est une importante condition du taux de réussite actuel.

Diversifier les formations, en phase avec l'augmentation de la moyenne d'âge des SHN ...

La recherche de nouvelles voies de formation est également à envisager. En effet le vieillissement relatif mais constant de la population des sportifs de haut niveau a déjà conduit à fermer la classe de troisième. Une demande de nouvelles orientations post bac apparaît maintenant. Les pistes envisagées pour y apporter une réponse sont soit celle d'un BTS en gestion de réseau informatique, soit celle d'une classe préparatoire aux grandes écoles.

Par ailleurs, certaines actions de formation extérieures dans des établissements voisins de l'INSEP pourraient encore se développer (BTS horticulture, école de police). Cependant il faudra veiller à ce qu'elles puissent s'adapter aux nouvelles contraintes du sport de haut niveau moderne.

En effet si la quantité d'entraînement ne paraît pas augmenter, il n'en est pas de même pour le nombre de compétitions. L'apparition et la généralisation des coupes du monde, souvent incontournables en vue des sélections olympiques, accroissent considérablement la contrainte sportive.

S'adapter, par le télé-enseignement, aux nouvelles contraintes de l'élite des SHN ...

Si l'olympiade qui se termine a vu se développer des systèmes souples et performants de formation directe (CSP, PIF), les quatre prochaines années devront proposer des solutions de suivi et de soutien à distance. C'est pourquoi l'objectif principal de l'établissement pour la prochaine olympiade est de construire un dispositif de télé-enseignement permettant de compléter l'action principale de formation basée sur le face à face pédagogique.

Ce dispositif prendra appui sur les enseignements traditionnels (sans s'y substituer). Il devra permettre d'offrir aux sportifs une réelle possibilité de continuité de l'action de formation dans les périodes de déplacements. Ceci permettra d'éviter les ruptures trop longues du parcours de formation.

***Mettre à profit les conséquences de la réforme des formations du MJS
pour les SHN ...***

La réforme des formations du MJS va permettre de mettre en œuvre à l'institut de réelles formations professionnelles d'éducateur sportif, plaçant l'apprenant au centre du dispositif. Elle s'appuiera sur ses savoir-faire pour favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances. Ce nouveau dispositif permettra également de délivrer des diplômes de niveau III. Cela permet d'envisager de valider par un diplôme la formation « pré BE2 » actuellement mise en place.

Dans ce contexte, il est indispensable que les textes réglementaires en préparation prennent bien en compte la spécificité des sportifs de haut niveau. Si la DEF le souhaite, l'INSEP peut continuer à apporter sa contribution sur ce sujet.

Favoriser davantage l'accès au professorat de sport pour les SHN ...

Une autre évolution du dispositif de formation de l'établissement est prévue. L'annualisation de l'examen probatoire, dès la prochaine rentrée (septembre 2001), va amener l'INSEP à accueillir en même temps deux promotions préparant le concours de sélection sur épreuves permettant l'accès au corps des professeurs de sport pour les sportifs de haut niveau.

Cette décision, de nature à faciliter la réussite du projet professionnel de nombreux sportifs, va générer quelque neuf cents heures de cours supplémentaires par an. Ceci correspond, en terme de ressources humaines, à l'équivalent de deux postes et demi. Cette formation devra également s'installer dans une salle de cours et générera un travail administratif supplémentaire, tant au niveau de la formation qu'à celui de l'organisation de l'examen probatoire et du concours.

Pour ce qui est du projet de formation des SHN, les conditions de la réussite de la prochaine olympiade sont donc directement liées à l'adaptation des moyens humains et matériels nécessaires à la mise en œuvre des nouvelles filières de formation (Professorat de sport haut niveau et maîtrise IUP management). De plus, la mise en place d'un dispositif d'aide et de soutien pédagogique basé sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication s'impose comme réponse à l'augmentation constatée du nombre des déplacements sportifs.

***Accompagner pédagogiquement le développement de la
professionnalisation du sport ...***

Les évolutions actuelles de la société et du sport montrent un développement de la professionnalisation des sportifs de haut niveau quel que soit le sport.

Pour la prochaine Olympiade, l'INSEP envisage de mettre en place une formation spécifique pour ces sportifs professionnels, ainsi que pour leurs entraîneurs, qui doivent connaître cet environnement afin de conseiller les sportifs pour la gestion de leur carrière professionnelle. Plutôt que de mettre en place une nouvelle filière réservée aux futurs sportifs professionnels, il paraît actuellement plus adapté d'offrir ces contenus de formation sous forme de modules ou de stages.

10.4 Objectifs et conditions de réussite pour la prochaine olympiade dans le domaine de la formation des cadres du sport

L'INSEP peut devenir le support privilégié du MJS pour assurer, de préférence en partenariat avec d'autres établissements du MJS, des universités et centres de recherche, la conception et la mise en œuvre des formations initiales et continues d'entraîneurs et de cadres du sport, dont le MJS va avoir particulièrement besoin dans les années à venir, compte tenu de la pyramide des âges de ses cadres, et des nombreux départs prochains en retraite. Des coopérations internationales peuvent aussi s'envisager dans cette perspective, notamment au plan européen.

Si cette option est retenue, elle devra être traduite dans les missions attribuées à l'Institut, notamment à l'occasion de la définition de son nouveau statut, dans son organisation, et dans les moyens mis à sa disposition.

Dans les perspectives pour la formation des cadres du sport de haut niveau, il paraîtrait intéressant de développer des formations continues spécifiques pour les entraîneurs, les entraîneurs en chef, les médecins des équipes, les kinésithérapeutes, les préparateurs physiques, les psychologues, les managers.

L'INSEP pourrait, par ailleurs, disposer de postes permanents pour accueillir, transitoirement, les entraîneurs olympiques en reconversion. Ils auraient pour missions de capitaliser et mettre à la disposition de tous leur expérience en matière d'aide à la performance (expertise, conseils, production de connaissances et comptes rendus d'expériences). Ce faisant, ils se prépareraient également et se formeraient à leur nouveau métier ou aux nouvelles missions que le MJS leur assignerait.

Sont détaillés ci-après les moyens actuellement mis en œuvre, et leurs possibilités de développement dans cette perspective.

10.5 L'INSEP, pôle de référence pour la communauté sportive francophone

L'INSEP est le principal centre d'entraînement francophone accrédité par le CIO (Afrique : 4, Amérique de Nord : 3, Océanie : 3, Europe : 3) pour l'entraînement des sportifs de haut niveau, boursiers de la «Solidarité Olympique».

L'INSEP reçoit chaque année entre 70 à 80 demandes individuelles de cadres francophones désirant venir suivre des formations d'entraîneurs, de documentalistes, de managers, de professeurs d'EPS, de kinésithérapeutes, etc., auxquelles il faut ajouter les demandes des comités olympiques francophones et du CIO.

C'est pour répondre à une partie de cette demande que l'Institut a mis en place des formations spécifiques à l'entraînement et au management. Là encore, l'INSEP est un établissement agréé par le CIO, pour les cadres boursiers cette fois.

L'INSEP est source de diffusion de documentation sportive francophone écrite et audiovisuelle. Les pays du bassin adriatico-méditerranéen (Albanie, Turquie, Liban, Algérie, Tunisie, Maroc) et d'Afrique francophone restent très demandeurs, voire très dépendants des productions scientifiques et techniques en langue française (notamment dans le domaine de la coopération médicale, où plusieurs missions ont été effectuées à la demande de ces pays) : l'INSEP est très sollicité pour ses productions en la matière, comme pour la consultation de sa médiathèque. Un certain nombre de pays d'Europe orientale (Pologne, Tchéquie, Ukraine, Bulgarie) manifeste le même intérêt.

*Analyse politique des relations internationales de l'INSEP pour la
prochaine Olympiade...*

Nous sommes condamnés, si nous voulons maintenir notre place dans le concert des grandes nations olympiques, à aller de l'avant. Autant le faire dès maintenant en utilisant comme tremplin le socle encore efficient du système actuel. La dimension internationale est, elle aussi, concernée par cette impulsion à donner.

En plus haut lieu (Ministère des Affaires Etrangères (MAE), mais surtout MJS), il apparaît nécessaire de mettre en place, ou de conforter, une véritable politique de relations internationales en matière de sport de haut niveau supposant notamment :

- une orientation politique des échanges vers les pays stratégiquement intéressants (les errements dans la mise au point d'un partenariat entre l' AIS de CANBERRA et l' INSEP illustrent nos insuffisances en ce domaine) ;
- une stratégie et de réels moyens pour développer la présence de représentants français dans les instances internationales (fédérations internationales, réseaux....) ;
- une stratégie et des moyens d'observation des dispositifs et des pratiques sportives de haut niveau dans les pays représentatifs ;
- l'organisation d'une structure ou d'une mission de veille informative et de conseils.

Dans cette perspective, tout en gardant son rôle de pôle de référence pour la communauté sportive francophone, en maintenant la qualité de ses contributions aux partenaires historiques (Afrique, Maghreb), et ses partenariats avec les organismes bailleurs de programmes de formation et d'entraînement pour cadres et sportifs étrangers (CIO, CONFEJES...), l'INSEP devrait être l'un des vecteurs de mise en œuvre de ces orientations et stratégies, de concert avec la Préparation Olympique, le CNOSF et les Fédérations Olympiques.

Dans ce secteur, où les acteurs et les partenaires sont multiples, il est important de disposer d'une structure permanente de coordination. Le nouveau statut de l'INSEP peut conférer ce rôle à l'établissement, en partenariat avec les autres acteurs concernés.

Quoiqu'il en soit l'INSEP pourrait déjà de lui même, si les moyens nécessaires lui sont donnés :

- établir sa propre politique de relations internationales et faire venir, par le biais des protocoles, ou par d'autres moyens, des experts étrangers de haut niveau : entraîneurs, chercheurs, médecins, etc. (il faut multiplier les confrontations avec les meilleurs, même s'ils pensent et font différemment de nous) ; cela nécessite une autonomie financière de l'INSEP pour des actions hors protocoles, dans le cadre d'une mission générale confiée par le MJS, avec production d'analyses et de comptes-rendus réguliers ;
- orienter délibérément ses relations vers des pays ciblés (qui ne sont pas toujours ceux privilégiés actuellement par certains experts de l'INSEP, du fait des habitudes et de l'absence de mandat clair jusqu'à présent) ;
- installer un «observatoire» des systèmes et pratiques sportives de haut niveau, et un dispositif de collecte d'informations ;
- solliciter ses experts de la performance sportive de haut niveau (entraîneurs, techniciens, chercheurs, médecins, formateurs) comme observateurs, informateurs, évaluateurs potentiels de ces systèmes et de ces pratiques (ce qui nécessiterait un positionnement institutionnel différent de celui qu'a actuellement l'INSEP vis-à-vis des entraîneurs cadres d'Etat qui y travaillent, moins de frilosité, plus de curiosité et plus d'ouverture d'esprit).

Travail réalisé avec l'aide :

- **Documents du GIP Sport d'Elite et Préparation Olympique (GIPSEPO)**
- **Revue de presse du MJS**
- **Analyse de documents du MJS (bureau DS 2) et de la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau (CNSHN)**

- **Analyse comparative des résultats des Comités Olympiques Européens médaillés à SEOUL, BARCELONE et ATLANTA (Etude de M. Jean-Michel OPRENDEK – septembre 1996)**

- **Bilan et perspectives de la XXVII ème Olympiade - Rapport d'activité de l'INSEP - (Document présenté au Conseil d'Administration par M. Michel CHAUVEAU, Directeur de l'INSEP - 4 novembre 2000)**
